

Parc d'activités Collignon - Cherbourg-en-Cotentin

PA14 – Note sur l'étude d'impact à l'attention du service instructeur

Ports de Normandie, maître d'ouvrage de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et la SHEMA, aménageur du parc d'activités, ont souhaité **engager une démarche d'évaluation environnementale unique** portant à la fois sur la déclaration de projet et le projet, en vertu de l'article R122-27 du code de l'environnement.

A ce titre, Ports de Normandie et la SHEMA ont directement saisis l'autorité environnementale pour avis sur l'étude d'impact commune.

Le dossier d'étude d'impact étant volumineux, il sera par ailleurs transmis par un lien de téléchargement au service instructeur du PA.